

Mairie de Sorgeat 09110  
0561642193  
[mairie.sorgeat@gmail.com](mailto:mairie.sorgeat@gmail.com)

## Lettre Janvier 2017

*Madame, monsieur,*

*La vie municipale est abordée au grè des lettres aux habitants comme celle-ci . Elles paraissent dans le site internet de la commune et sont affichées en mairie. Elles sont répertoriées , constituant ainsi un inventaire des actions menées . Celle de janvier 2017 est la dix neuvième. Les conseils municipaux sont aussi l'occasion d' afficher le bilan. Un créneau est toujours réservé à cette présentation des dispositions prises par votre municipalité. La discussion publique est encouragée en fin de conseil. La parole est libre. Les idées de chacun sont considérées avec bienveillance. Je ne reviens donc pas sur tout ce que vous pouvez déjà consulter.*

*La municipalité poursuit ses efforts pour le bien être de Sorgeat et de ses habitants. Nous mesurons l'ampleur de la tâche inversement proportionnelle à la taille du village. Je remercie encore celles et ceux qui, quotidiennement s'impliquent à nos côtés pour le bonheur de tous.merci aux conseillers municipaux et aux employés de la commune. Je n'oublie pas tous nos prédcesseurs qui ont aussi pris une large part dans la vie du village, et qui , aujourd'hui, traversent des périodes douloureuses dans leur existence.*

*Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2017.*

### Quelques nouvelles

#### Le défibrillateur :

Il est installé sur le mur extérieur de la mairie. Nous allons vous proposer une formation. Mais dans l'attente, en cas de besoin, appelez nous, nous saurons dans l'urgence prodiguer les actes de secouristes.

Monsieur le Directeur des talcs IMERYS a consenti à faire don à la commune de Sorgeat de la somme de 1000 euros pour effectuer cet achat. Qu'il en soit remercié.

### Herbocat :

Cette société d'exploitation des gentianes nous a adressé un jambon d'Espagne en cadeau.

Il est à disposition de la population. Comme l'année dernière, il sera partagé lors d'un conseil municipal. Je rappelle que ce moment de rencontre privilégié est habituellement cloturé par un vin d'honneur .

### Commission électorale :

Suite à la réunion concernant la révision des listes électorales, il s'avère nécessaire de prendre en compte les nouveaux résidents le plus tôt possible. Les membres de la commission sont habilités à rencontrer propriétaires et locataires pour faire un point des départs et arrivées , puisqu'il apparaît que la commune n'est pas toujours tenue informée de ces changements. Réservez le meilleur accueil au conseiller représentant le maire ou à messieurs Trappe et Peubrier, spécialement commissionnés.

### Permis de construire :

Je rappelle que les travaux lourds engagés sans autorisation de l'administration sont susceptibles d'amende et menacés de démolition puisque nous sommes dans un village contenant un monument historique. Il existe un permis de régularisation quand la procédure a été bafouée. Nous sommes très vigilants et n'hésitons pas à rencontrer les personnes qui se sont affranchies du protocole afin de les inciter à faire le nécessaire pour sauver leur bien.

### Le camping :

Peu à peu, le déficit du camping se comble. Vous pouvez consulter le bilan comptable sur notre site internet ou dans le répertoire de la commune. Les comptes initiaux étaient de moins 29000 euros à notre arrivée, ils sont d'environ moins 7500 aujourd'hui.

### Le budget de la commune :

Notre gestion est saine et efficace. En 2015, nous avons dû régler pour près de 50000 euros d'impayés (exercice 2014) et non réglés en raison de finances exsangues. En 2016, nous sommes enfin à jour de tout paiement et avons pu concrétiser une part des projets d'investissement. Nous avons constitué une réserve financière propice à un bon fonctionnement de la commune et les contributions locales peuvent encore être conservées en l'état. Vous pouvez consulter à loisir les comptes budgétaires en cours de finalisation.

Conseillers municipaux :

Florian Bompard a démissionné. L'amour qu'il porte à son village le ramènera peut-être plus tard aux avant-postes. Le mandat communal prend beaucoup de temps et nous comprenons sa sage décision . Je le remercie encore pour son engagement courageux à nos côtés.

Galette des rois :

le 14 janvier 2017, la galette des rois a été partagée dans la bonne ambiance . Merci au comité des fêtes dont le dévouement n'est plus à louer. Merci aux Sorgeatois qui se sont joints à nous .

Déneigement :

Notre agent communal s'acquitte de sa tâche avec application, suivant le plan de déneigement publié le 01 décembre 2015 .

Il est confronté à un exercice nouveau dans lequel il va peu à peu s'améliorer. Nous pouvons être bienveillant dans nos remarques. Je rappelle que chacun peut solliciter son appui ponctuel puisqu'il est autorisé à faciliter le déneigement des accès privés. Le propriétaire doit lui en faire la demande et être présent lors de l'opération . C' est un service de plus rendu à la population de Sorgeat .

Sorgeat, le 15Janvier 2017

*Emmanuel Fauvet*